

EMPREINTES

Le journal trimestriel
de Franche-Comté
Nature Environnement
Hiver 2008

▪ numéro 9 ▪ 2,50 euros



Le bison d'Europe, un hôte légitime mais absent de nos forêts



Des refuges
dans les jardins



DOSSIER
Les ruisseaux : remontons aux
sources de nos rivières...

Changer d'ère...

Jusqu'à l'arrivée de l'espèce humaine sur Terre, la vie s'était constituée sur la base d'intelligences collectives ayant permis la construction de relations d'autant plus complexes que le nombre d'espèces croissait. Avec l'Homme, c'est une espèce résolument nouvelle qui apparaît : l'intelligence individuelle se dégage et les impacts de l'humanité se définissent plus par ce qu'elle choisit de ne pas détruire que par ce qu'elle décide de créer (d'après E.O. Wilson, scientifique ayant popularisé le terme biodiversité).

Aujourd'hui, il est clair que la planète change et nos enfants ne découvriront pas la Terre que nous avons connue il y a trente ou cinquante ans : à chaque espèce disparue, ce sont les fonctionnements écologiques qui doivent s'adapter, irrémédiablement, et les perturbations climatiques en cours seront encore à l'œuvre dans plusieurs siècles... Les productivités biologiques, la base de notre alimentation, se réduisent en même temps que se réduit la biosphère, en vitalité comme en nombre d'espèces vivantes. Il s'agit donc de s'adapter à ces changements, et même mieux, de les anticiper, si tant est que cela est possible, tant les inconnues demeurent. C'est à cela que doivent servir toutes nos intelligences individuelles, afin de constituer une nouvelle intelligence collective.

Ainsi, il s'agit aujourd'hui de ne pas se tromper dans les choix, d'y réfléchir toutes échelles confondues, dans des bilans socio-économico-environnementaux les plus complets possible. En évitant les vraies fausses réponses telles que le nucléaire, les agrocarburants ou les OGM... que nos prétentions nous génèrent encore chaque jour. Un seul exemple : sans évoquer le bilan des pollutions agricoles, l'érosion des sols ou la disparition de forêts tropicales, les agrocarburants participent déjà à l'augmentation du prix des céréales (jusqu'à +100 % pour le maïs !). Choisir entre rouler ou manger, voici le type de démarche à laquelle il faudra un jour penser courageusement, afin d'amener des réponses efficaces, dans tous les domaines.

Nous estimons que ce sont des politiques économiques de la sobriété, de la modestie qu'il est urgent de construire, sans pour autant nier la nécessaire recherche d'un bonheur humain partagé. Et nous aurons besoin d'une recherche scientifique de la précaution et non plus de celle de la promotion d'un soi-disant progrès qui chaque jour démontre ses limites. C'est repenser des fonctionnements naturels perturbés, faciliter les remédiations écologiques, même si ce n'est pas à échelle humaine.

Une chose est certaine, même si certains de nos responsables n'en sont pas encore suffisamment convaincus, il n'y a jamais eu autant d'êtres humains ayant conscience des nécessaires et urgents changements sociétaux à réaliser. Et plus profondément, plus fondamentalement, à accepter de repenser nos relations avec notre planète.

En tous cas, meilleurs vœux pour 2008 et plein d'énergie pour construire ces évolutions.

Gilles Sené,
président de Franche-Comté Nature Environnement

POUR EN SAVOIR PLUS !

Vous voulez en savoir plus sur les articles d'*Empreintes* ? Retrouvez les adresses utiles, bibliographies, agenda... sur le site Internet de la maison régionale de l'Environnement :
www.mre-fcomte.fr

● Actualité en brèves p.3

- **● Consommer autrement p.4**
 - Des banques pas très écolos
 - Choisissez bien vos œufs

● **● Hérisson qui rit p.5**

Le Jura se prépare à accueillir le loup

● **● Hérisson qui pleure p.5**

Grenelle de l'environnement : premières désillusions inquiétantes ?

● **● DOSSIER p.6 / 7**

Les ruisseaux : remontons aux sources de nos rivières



● **● Les écogestes au quotidien p.8**

Des plantes pour dépolluer votre intérieur

● **● Nature en Franche-Comté p.9**

Le bison d'Europe : un hôte légitime mais absent de nos forêts

● **● La parole aux associations p.10**

Des refuges dans nos jardins



● **● Carte blanche aux bénévoles p.11**

On n'a pas inventé l'eau chaude : du moulin à l'éolienne

EMPREINTES n°9

Trimestriel - hiver 2008

Franche-Comté Nature Environnement
MRE - 15 rue de l'industrie - 25000 Besançon
Tél. 03 81 80 92 98 / FCNE@wanadoo.fr



Directeur de la publication : G. Sené
Comité de rédaction : E. Bunod, C. Erbs, L. Grandemange, M. Landry, E. Leboucher, Q. Le Tallec, G. Sené.
Rédacteurs : C. Bonfill, E. Bunod, CPEPESC Franche-Comté, S. El Hamdani, C. Erbs, L. Grandemange, M. Landry, E. Leboucher, E. Schutz, G. Sené.
Illustrations et photos : E. Schutz (p1, p9) CPEPESC (p1, p2, p3, p6, p7) LPO Franche-Comté (p1, p12) P. Raydelet (p2, p5) E. Bunod (p3) M. Landry (p4, p8, p10, p11) L. Delafolloye (p4, p10, p11, p12) K. Babouot (p10) L. Bettinelli (p11) P. Collin (p12) G. Petitjean (p12) L. Eloy (p12).
Conception graphique et mise en page : E. Bunod
Dépôt légal janvier 2008 / ISSN : 1779-871X
Impression : Imprimerie Simon - BP 75 - 25290 Ornans
Imprimé sur papier recyclé.



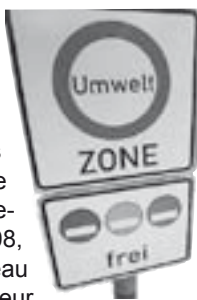
DANS LE MONDE

Vous avez dit combien ?

1,7 million

C'est le nombre de voitures interdites de circulation et de stationnement dans le centre-ville de Berlin, Cologne et Hanovre. Depuis le 1^{er} janvier 2008, chaque automobiliste de ces trois villes doit indiquer le niveau de pollution de son véhicule grâce à une vignette de couleur rouge (pour les véhicules les plus polluants) jaune ou verte (pour les plus propres) collée sur le pare-brise. En cas d'absence de vignette, l'automobiliste devra payer une amende de 40 euros et se verra retirer un point de son permis de conduire. Ainsi, une voiture essence construite avant 1993 ou diesel construite avant 1997 ne peut obtenir de vignette. En revanche, avec une vignette verte, il est possible de circuler dans toute la « zone environnementale » de Berlin, soit 88 km² (à titre d'exemple, Paris a une superficie de 105 km²) même les jours d'alerte à la pollution.

Cette mesure a été prise pour limiter les émissions de particules fines des voitures, pour inviter les propriétaires à équiper leur voiture de filtres et à terme les inciter à changer de véhicule ou à utiliser le vélo ou les transports en commun. Vingt villes allemandes devraient adopter ce système dans le courant de l'année, dont Stuttgart et Munich...



EN FRANCE

Planter des arbres ou piller des forêts ?

Dans la nuit du 6 au 7 décembre 2007, les Amis de la Terre ont planté illégalement des arbres dans les rues de Paris pour dénoncer le fait qu'en réalisant cette action symbolique, ils risquaient plus que les entreprises qui importent du bois coupé illégalement, soit 3 ans de prison et 45 000 euros d'amende.

Chaque année, 13 millions d'hectares de forêts disparaissent dans le monde, ce qui menace la vie de 350 millions de personnes et entraîne une érosion irréversible de la biodiversité. Les forêts tropicales sont malades de la « boulimie » de consommation des pays du Nord dont la France qui en est le premier importateur européen.

Pour Sylvain Angerand, chargé de campagne Forêt aux Amis de la Terre : « Nous espérons ainsi attirer l'attention sur l'importance de créer, enfin, une loi forte pour enrayer le commerce illégal ».

L'opération est également menée dans d'autres capitales européennes.



EN FRANCHE-COMTE

Vesoul Technologia, une victoire pour la biodiversité

Après des mois de procédures au sujet de l'aménagement de la Zone d'Activité Technologia à Vesoul, le Tribunal administratif de Besançon, saisi par la Commission de Protection des Eaux (CPEPESC) en avril 2007, a rendu un jugement exemplaire le 13

décembre dernier. Cette décision a permis de stopper la destruction d'une vingtaine d'hectares de prairies humides que comptait la zone, alors que 2,5 ha seulement apparaissaient dans le dossier autorisé en 1999 par la communauté de communes de l'Agglomération de Vesoul. Alors que 50 % des zones humides ont déjà disparu en France depuis le début du siècle dernier, cette victoire sauvera un milieu reconnu pour sa biodiversité remarquable tant au niveau de la faune (râle des genêts, courlis cendré, pie-gièche écorcheur) que de la flore (renoncule flammette, orchis à larges feuilles, vulpin à utricule). Après avoir adressé en 2006 au Préfet de Haute-Saône, deux recours amiables contre cet arrêté d'autorisation, la CPEPESC veillera donc à l'exécution rapide et rigoureuse de ce jugement.



Le premier pressing écolo franc-comtois !

Bettina Suffanti a profité de son licenciement économique chez Téfal pour une réorientation écologique ! En janvier 2006, elle apprend que l'usine qui l'emploie va fermer et décide alors de rebondir en s'inscrivant pour des formations en repassage et détachage. Souhaitant allier ses nouvelles compétences et ses convictions environnementales, elle décide d'ouvrir à Fraisans un pressing écologique. Ce nouveau concept est en pleine expansion et 10 magasins de ce type existent déjà en France. Les lavages se font avec des lessives biodégradables qui n'utilisent pas de perchloroéthylène, un produit chimique hautement polluant pour les milieux aquatiques et potentiellement cancérigène. Pour les taches plus tenaces, la recette est « maison » et les premiers clients sont très satisfaits, d'autant que les tarifs sont identiques à ceux d'un pressing classique. Cette démarche a également séduit le jury du concours « Entreprendre au féminin », organisé par le ministère de la Parité et de l'Égalité des chances qui a attribué à Bettina le 3^e prix.

De nouveaux bus à Belfort

Depuis le 22 décembre, le réseau de transports en commun du Territoire de Belfort est le premier réseau français à avoir équipé l'ensemble de sa flotte de bus urbains en GPL. Ce carburant contient peu ou pas de soufre, pas de plomb et sa combustion est beaucoup plus complète que celle de l'essence ou du gasoil. Il réduit aussi le niveau sonore de 2 à 4 décibels et il n'a presque pas d'odeur. 36 nouveaux bus, moins chers, plus rapides et plus confortables, sont donc aujourd'hui au service des usagers belfortains.



Des banques pas très écolos...

Comment fonctionnent les banques et où placent-elles l'argent ? C'est à ces questions que les Amis de la Terre ont voulu répondre en lançant la campagne « Banques françaises : épargnez le climat ! », soutenue par 34 organisations (associations, syndicats et institutions de finance solidaire) dont Franche-Comté Nature Environnement.

Les banques françaises représentent un actif total de 4 400 milliards d'euros, soit 2,7 fois le produit intérieur brut (PIB) de la France. Leurs investissements sont souvent controversés car elles « financent 10 fois plus les énergies fossiles polluantes que les énergies renouvelables » comme le projet du gigantesque oléoduc Baku-Tbilissi-Ceyhan en mer Caspienne ou le barrage des Trois Gorges en Chine.

La campagne analyse la politique environnementale des principales banques françaises et propose des solutions pour améliorer la situation, peu brillante en général. Quelques banques ont, depuis, fait un effort de transparence en publiant la liste des projets des entreprises qu'elles financent et plusieurs d'entre elles ont lancé des prêts aux particuliers pour la rénovation écologique de l'habitat (PREVair, Prêt Éco-habitat, crédit développement durable, etc.).

L'action se poursuit en 2007 avec la publication du rapport *Banques françaises, banques fossiles* et la sortie du guide

écocitoyen *Environnement : comment choisir sa banque ?*, disponibles sur le site www.amisdelaeterre.org.

En France, quels sont les bons élèves ? Les Amis de la Terre ont établi le classement de 10 banques françaises selon 5 enjeux écologiques : seulement 2 ont la moyenne, la Nef (institution de finance solidaire) et le Crédit Coopératif, suivis par le groupe Banque Populaire (4,1/10). Toutes les autres banques ont des résultats inférieurs à 2,4/10 avec en bas de tableau la Société Générale et le Crédit Mutuel-CIC.

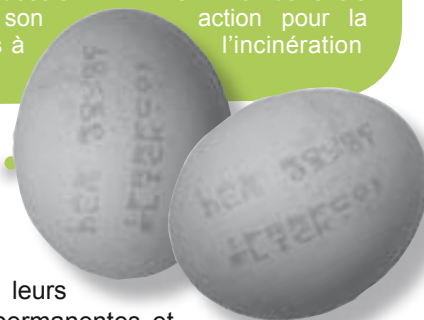
Emilie Leboucher



L'exemple du Crédit Coopératif

Banque coopérative, engagée dans la microfinance et la finance solidaire, le Crédit Coopératif propose maintenant, en partenariat avec France Nature Environnement (FNE), des produits qui permettent de financer des actions de protection de l'environnement.

Le programme « Agir, c'est dans ma nature » est composé d'une carte bleue solidaire et d'un livret solidaire rémunéré à 3,77 %. Lors de la souscription de la carte, 3 euros sont reversés à FNE, ainsi que la moitié des intérêts annuels du livret. FNE les redistribue ensuite à ses associations fédérées sur présentation d'un dossier. FCNE a bénéficié en 2006 de 890 euros pour son action pour la promotion des alternatives à l'incinération des déchets à Besançon.



Choisissez bien vos œufs !

Lorsqu'on choisit de consommer autrement, cela sous-entend généralement de privilégier les produits respectueux de l'environnement. Mais il est un domaine tout aussi important pour le respect de la planète et de ses habitants : le bien-être animal. Les œufs ou la viande que nous consommons proviennent d'élevages qui ne considèrent pas toujours les animaux comme des êtres vivants sensibles.

Le cas des poules pondeuses en batterie est particulièrement révélateur du système productiviste, plus préoccupé de rentabilité économique que de souffrance animale. En France, 55 millions de poules sont élevées dans des hangars surchauffés, entassées à 4 ou 5 dans des cages de 46 sur 51 cm (la surface par poule est équivalente à une feuille de papier A4), éclairées en permanence par une lumière artificielle qui sert à accélérer les pontes. Le grillage des cages est en pente pour permettre aux œufs de rouler vers l'extérieur, les volailles doivent donc

constamment bloquer leurs pattes, d'où des douleurs permanentes et parfois des déformations dues aux crispations. Sans pouvoir vivre leur vie de poule : marcher, gratter le sol, picorer, construire un nid, pataugeant dans leurs déjections (les cages sont nettoyées toutes les 72 semaines) les animaux stressent et deviennent agressifs. On leur coupe donc le bec, on ajoute quelques additifs, antidépresseurs et antibiotiques, à la pâtée journalière constituée de céréales, cadavres d'animaux et produits chimiques et le tour est joué ! Terminé le blues du poulet, les blessures et les infections... Et que de bonnes choses en sus dans les œufs, qui concentrent les toxiques...

Si vous préférez éviter de consommer ce genre de produit et privilégier les œufs issus de poules élevées en plein air, bio ou non, il suffit tout simplement de regarder l'emballage ou le tampon sur la coquille. Depuis 2004 en effet, le mode d'élevage est obligatoirement mentionné sur l'un ou l'autre. Pas les mentions, imprimées en gros caractère, du type « les bons œufs de tante Ludivine » ou « le poulailler franc-comtois », mais les chiffres 0, 1, 2 ou 3 inscrits en minuscules caractères (loupe indispensable pour les plus de quarante ans). 0 pour un œuf bio, au moins 2,5 m² de terrain extérieur et alimentation bio ; 1 pour l'œuf de poule élevée en plein air, au moins 2,5 m² de terrain ; 2 pour l'œuf d'élevage intensif sans cage (maximum 9 poules par m²) et 3 pour l'élevage en cage (18 poules par m²).

Martine Landry

Pour en savoir plus : Protection mondiale des animaux de ferme – Tél. 03 87 36 46 05 – www.pmaf.org



HÉRISSON QUI RIT HÉRISSON QUI PLEURE



Le Jura se prépare à accueillir le loup



Le Massif jurassien, déjà terre de grands prédateurs puisqu'il accueille le lynx depuis plus de trente ans, se prépare au retour du loup. Retour qui semble se préciser aujourd'hui puisqu'une attaque « probable » de loup sur un troupeau de moutons à Grande Rivière (39) début juin a été constatée. L'éleveur a perçu une indemnisation car « l'expertise ne permet pas d'écarter la responsabilité du loup ».

Pour que ce retour se passe le mieux possible, trois jurassiens, dont Patrice Raydelet, photographe animalier déjà très impliqué dans la protection du lynx, ont créé le « Pôle Grands Prédateurs Jura ». L'association a pour vocation d'informer le public et d'aider concrètement les éleveurs à faire face au retour du loup en mettant à leur disposition des chiens de protection, les « Patous » (Montagne des Pyrénées).

« Nous sommes allés chercher un chiot Patou dans les Alpes de Haute Provence, dans une zone à loup, et, nous l'avons confié à un éleveur de Petite Montagne possédant déjà deux femelles. Ceci afin de créer le premier pôle de reproduction de chien de protection du massif jurassien » explique Delphine Durin, une des fondatrices de l'association, « Cairn, qui est né début juillet 2007, suit le protocole d'éducation dispensé par Philippe Jouvenceau. Jean-Marc Landry, conseiller scientifique du pôle Grands prédateurs et spécialiste européen du loup, assurera, quant à lui, des sessions de formation pour les éleveurs ». Le jeune chien, qui montre déjà de belles qualités pour sa future mission, sera le père de la première lignée jurassienne de Patous. Pour se prémunir des attaques de lynx, « les chiens mis en place depuis plusieurs années assurent une excellente

protection contre le félin et surtout anticipent l'arrivée du loup, dont les dégâts pourraient être plus importants en l'absence de protection des troupeaux » confie Delphine Durin. L'association organise également des conférences pour sensibiliser le grand public, les éleveurs et les élus à la mise en place de moyens de protection et un site internet devrait voir le jour début février. « Le terrain est favorable, ajoute Delphine, Emmanuel Cretin de la LPO Franche-Comté a donné plusieurs conférences dans le Haut-Jura et les retours sont globalement positifs, il n'y a pas, pour l'instant, de levée de boucliers contre le grand méchant loup ». Bien entendu, ce projet ne pourra se développer qu'avec des financements publics que l'association recherche activement, « nous avons démarré avec nos fonds personnels, chacun a cassé sa tirelire pour permettre l'achat et le suivi de Cairn, nous espérons maintenant de nombreuses adhésions et une aide des collectivités locales pour soutenir nos actions de communication et de protection des troupeaux ».

Martine Landry

Pour adhérer au Pôle Grands Prédateurs :

Pôle Grands Prédateurs Jura

Carrefour de la communication - Place du 11 novembre

39000 Lons-le-Saunier ou patrice.raydelet@libertysurf.fr



Grenelle de l'environnement : premières désillusions ?

Quelques mois après le Grenelle, et en opposition avec les assurances présidentielles et ministérielles, on constate de sérieuses contradictions par rapport aux engagements et décisions prises alors. Le fonctionnement des groupes de travail a été sérieusement bousculé, alors qu'il avait été apprécié comme base de départ d'un processus par le Président lui-même : « Le Grenelle n'est pas une fin, c'est un commencement. Et nous allons confier « aux cinq »* le suivi de ce qui a été décidé en commun ».

Force est de constater qu'un suivi global est difficilement mis en place et, plus grave, les associations ont été écartées de ce suivi, ce qui le rend opaque et où tout peut être imaginé en terme de lobbying ou reprise en main par les administrations.

Des comités de suivi ont été pourtant mis en place sur certaines problématiques comme les déchets, les pesticides ou encore la préparation de la présidence européenne par la France. Or, l'absence des associations de ces comités constitue un déni des engagements du Grenelle. Et lorsqu'elles sont présentes, elles sont largement minoritaires. Transports, déchets, éco-pastille, OGM, les décisions prises remettaient en cause les engagements de l'Etat. Tant et si bien que l'Alliance pour la planète, ensemble d'associations comme WWF et Greenpeace, a décidé le 6 décembre 2007 de suspendre

sa participation au processus de suivi en raison du projet de loi sur les OGM.

Au départ, le gouvernement semblait en effet davantage vouloir légaliser la contamination génétique que protéger les citoyens des OGM. Mais le 11 janvier 2008, il annonce enfin, après plusieurs semaines de tergiversations, l'activation de la clause de sauvegarde sur le MON 810. Suite à l'avis de la Haute Autorité sur les OGM, la culture de ce maïs OGM est donc provisoirement suspendue en France et le projet de loi sur les OGM reporté.

Avec la première réunion du Comité « Grenelle » le 31 janvier, des conséquences positives du Grenelle pourront peut-être enfin émerger avec des décisions concrètes et partagées. Mais comme nous le craignons le 8 octobre à Besançon, il faut et faudra rester vigilant sur les propositions et méthodes employées pour que cette opération ne se confirme pas comme étant essentiellement médiatique...

Gilles Sené

* Les cinq sont les collègues ayant travaillé ensemble lors du Grenelle : l'Etat, les collectivités, les syndicats, le patronat et les ONG de protection de l'environnement.

LES RUISSEAUX : remontons aux sources de nos rivières...



Lorsque l'on évoque la qualité de l'eau, l'image des rivières émerge de nos pensées mais l'on oublie généralement l'importance des petits ruisseaux qui leur donnent naissance. Comment sont alimentés ces ruisseaux ? Quel est le rôle indispensable de ces modestes milieux et de leurs discrets écosystèmes aquatiques ? Quelles espèces y vivent ? Quelle est leur situation face aux causes de dégradation de la qualité des eaux et des milieux naturels par les activités humaines ?

CPEPESC de Franche-Comté

Les petits ruisseaux : des enfants qui courent vers leur destin

On prête au poète latin Ovide (mort en 17 après J.-C.) la célèbre citation : « *Les petits ruisseaux font les grandes rivières* ». Elle témoigne d'une très ancienne conscience des hommes du rôle majeur des petits faits dans les grandes pages de l'Histoire, comme ces discrets filets d'eau qui s'écoulent à travers forêts et vallons et vont donner naissance aux fleuves et rivières.

Mais l'homme moderne, les plus jeunes générations, ne vivent-ils pas de plus en plus « coupés » de la nature et du bord de ces ruisseaux ?

Si la rivière impose à l'homme le minimum d'attention et de respect, ce n'est que trop souvent en raison de son débit conséquent, et surtout, la perception d'une largeur faisant obstacle ! Pour bon nombre de nos concitoyens, un ruisseau ne constitue qu'une rigole, un fossé, un drain qui, lorsqu'il dérange, se verra détourné ou enfoui dans des tuyaux !

La détresse des petits ruisseaux

Lorsque l'on se promène dans les campagnes, on constate aujourd'hui le mauvais état global de bon nombre de petits ruisseaux : pollution de leurs sources, rejets polluants tout au long du linéaire, rives dénaturées, lit détourné, rectifié, bouleversé, encombré et quasiment jamais d'entretien maîtrisé. C'est par exemple le cas du ruisseau de Malpas (Oye et Pallet), du ruisseau de Cornabey (Montlebon), pollué par les produits de traitement du bois, de la Ranceuse (Lomont), du ruisseau de Mancenans et de bon nombre de ruisseaux du Haut-Doubs. Sur la Loue, les ruisseaux de Raffenot, de Bonneille, de la Mée reçoivent des effluents domestiques, agricoles et/ou agro-alimentaires. Les ruisseaux de Pupillin et du Glanon, affluents de la Cuisance, sont affectés par l'activité viticole, etc.

Le ruisseau de Pupillin servant d'égouts lors des vendanges...



La pollution de leurs vulnérables sources

Les quatre cinquièmes des reliefs francs-comtois constituent, de par leurs assises calcaires fissurées, un énorme château d'eau karstique alimenté par les infiltrations des pluies qui ont creusé tout un réseau de cavernes. Ce château d'eau, drainé par des cours d'eau souterrains, alimente d'innombrables sources de nos ruisseaux.

Hélas, dans notre région, les polluants peuvent s'infiltrer tout aussi facilement que les eaux de précipitations dans les roches calcaires et finir par rejoindre les sources, avec un temps de transfert très rapide, contaminant ainsi les ruisseaux dès leur naissance !

Les principales origines de la pollution des sources via le karst sont les rejets d'égouts publics ou privés en puits perdus, les déversements et dépotoirs dans les cavités du sol, les rejets sauvages de purin des

exploitations agricoles, les épandages de produits chimiques et de fertilisants en excès par rapport à la capacité de rétention du sol et de la couverture végétale recouvrant la roche calcaire.

Les atteintes directes

Nombreuses sont les perturbations directes qui planent sur ces ruisseaux : de l'altération du niveau naturel des eaux par dérivation, pompage ou approfondissement du lit à la simplification des habitats et de la dynamique, en passant par la multiplication des étangs et l'excès d'intrants liés aux mauvaises pratiques, pourvoyeuses également d'espèces exotiques envahissantes (renouée du Japon, écrevisses américaine et de Californie...). Il ne faut pas oublier aussi les effets désastreux sur la biocénose et la circulation de la faune aquatique que constituent les obstacles artificiels : barrage, canalisation en tuyau...

La mauvaise qualité actuelle de certains ruisseaux de têtes de bassins résulte d'ailleurs dans bien des cas d'une synergie de ces atteintes.

Une vie aquatique indispensable remise en cause

En Franche-Comté, l'eau des sources présente une température moyenne généralement comprise entre 6 et 11 °C, offrant ainsi des conditions de vie favorables aux organismes vivants aquatiques. Les cours d'eau de têtes de bassins constituent des réservoirs biologiques de premier plan avec la présence potentielle d'espèces qui s'y développent de manière quasi exclusive et trouvent refuge dans ces milieux : mousses, insectes, mollusques comme la moule perlière, crustacés à l'image de l'écrevisse à pieds blancs (voir encadré) et quelques espèces repères de poissons : chabot, lamproie de Planer, truite fario.

La grande sensibilité de cet édifice vivant aux perturbations du milieu, même de faible intensité, amène donc à reconsidérer de manière urgente la gestion de nos bassins versants.

L'enjeu de la qualité : des intérêts à bien des égards

L'intérêt des petits ruisseaux pour la qualité des eaux en aval demeure une évidence trop souvent oubliée. L'efficacité d'une restauration des rivières situées plus en aval est conditionnée par le niveau de qualité des ruisseaux de têtes de bassin.

Dans bien des cas, préserver le bon état de ces ruisseaux constitue une démarche primordiale de santé publique tournée vers le respect de l'eau que nous consommons à la sortie de nos robinets.

L'écrevisse à pieds blancs (*Austropotamobius pallipes*)

L'écrevisse à pieds blancs fait partie des 3 espèces autochtones à forte valeur patrimoniale. Elle est associée communément aux petits cours d'eau préservés de Franche-Comté pour lesquels elle représente un véritable indicateur de la qualité des milieux. Mesurant environ 80 à 90 mm, elle est particulièrement sensible à la « peste de l'écrevisse » causée par un champignon qui peut décimer toute une population.

L'écrevisse à pieds blancs est en régression en Franche-Comté. Contrairement aux espèces américaines, elle ne supporte pratiquement aucun type de pollution, même légère et exige des habitats diversifiés favorables à la création d'abris.

La dégradation manifeste de son habitat n'est pas la seule cause de la quasi disparition de l'écrevisse autochtone. L'introduction des écrevisses américaines (notamment dans les plans d'eau) depuis la fin du 19^e siècle est une sérieuse menace : plus résistantes, concurrentes pour la ressource alimentaire et l'espace vital, porteuses saines d'agents pathogènes... ces espèces supplantent progressivement les espèces locales.

En Franche-Comté, les ruisseaux des bassins de l'Ain, de la Bienne, de l'Orbe, de la Seille sont maintenant peuplés par les espèces américaines.



L'exposition de la CPEPESC

La CPEPESC Franche-Comté propose depuis quelques semaines une exposition de sensibilisation et de vulgarisation sur les ruisseaux qu'elle a conçue et réalisée avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée, de la Région Franche-Comté et du Département du Doubs. Cette exposition a pour ambition de faire découvrir toute l'importance des têtes des bassins versants : ils abritent le « chevelu » des ruisseaux des zones amont de nos cours d'eau.

La Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères (CPEPESC), ou plus simplement « Commission de Protection des Eaux » est une association de personnes qui agissent le plus efficacement possible pour défendre l'environnement naturel menacé et dégradé par les activités humaines. Pour mener à bien cette mission, elle intervient au cas par cas sur le terrain pour lutter contre les atteintes à l'environnement et autres projets néfastes.

Contact :

CPEPESC Franche-Comté - 3 rue Beauregard - 25000 Besançon
Tél. : 03 81 88 66 71 - Fax : 03 81 80 52 40
courriel : cpepesc.franche-comte@wanadoo.fr
site Internet : www.cpepesc.org



DES PLANTES pour dépolluer votre intérieur

Les plantes de votre intérieur ne sont plus seulement décoratives ; des scientifiques leur attribuent aussi des vertus dépolluantes. Découverte très intéressante quand on sait que nous passons jusqu'à 80 % de notre temps dans des espaces clos et que les 12 m³ d'air que nous respirons quotidiennement ne sont pas forcément des plus purs.

Coralie Erbs

Les principales sources de pollution de nos bâtiments se trouvent dans les matériaux de construction : contreplaqué, isolation, colle, vernis... ou dans d'autres produits courants : traitement du bois, insecticides, produits d'entretien ménager et de bricolage, appareils de chauffage et de cuisson au gaz... Ces molécules se mélangent à l'air et sont présentes sous forme de vapeur ou de gaz dans notre atmosphère. Chacun réagit différemment au contact de ces polluants, mais de réels dangers pour la santé ont déjà été démontrés. Les personnes exposées peuvent développer asthme et fatigue mais aussi des maladies plus graves : intoxications aiguës, cancers, leucémies...

Dépolluez écologiquement

Pour assainir au maximum vos intérieurs, commencez par aérer ; cinq minutes suffisent pour renouveler 20 à 30 m³. Ne bouchez pas les conduits d'aération et nettoyez vos bouches de ventilation régulièrement. Utilisez les produits d'entretien avec modération et privilégiez les produits bio et respectueux de la nature. En complément de tous ces petits écogestes, adoptez aussi une nouvelle « déco » : de belles plantes qui vous permettront d'égayer vos espaces tout en purifiant votre atmosphère.

La cuisine

La cuisine est une pièce où nous passons beaucoup de temps et nous y utilisons aussi beaucoup de produits d'entretien. Le rhaps, palmier d'Asie et l'*anthurium* élimineront l'ammoniac dégagé par vos nettoyeurs. Le *pothos* et le *chlorophytum* permettront d'absorber les polluants de votre appareil de chauffage au gaz. Installer un *dracaena* limitera les effets nocifs de tous les parfums d'ambiance utilisés pour masquer les odeurs de cuisson. De plus, ces plantes au port étroit ne prendront pas beaucoup de place sur votre plan de travail.

La salle de séjour

Dans cette pièce souvent spacieuse vous pouvez accueillir plusieurs plantes. Les ficus sont bien adaptés pour capter les



polluants issus de la vitrification du parquet. Le *phoenix roebelenii*, appelé aussi palmier du Laos sera non seulement d'un très bel effet décoratif mais il vous permettra également de diminuer les effets nocifs du formaldéhyde contenu dans la fumée de cigarette ou émis par votre mobilier en bois aggloméré, notamment vos étagères et rayonnages de bibliothèque.

Le bureau

Qu'il soit dans votre maison, ou que ce soit votre lieu de travail, c'est une pièce où l'on peut passer jusqu'à 1/3 de notre temps. Les radiations électromagnétiques de votre ordinateur peuvent être en partie absorbées par un cactus colonnaire. L'installation de petits cactus autour de votre bureau pourra faire disparaître maux de tête et douleurs oculaires. Outre la petite pointe de couleur amenée par l'*anthurium*, il pourra également éliminer le xylène, polluant dégagé par certaines imprimantes. S'il vous reste un peu de place, un philodendron absorbera le formaldéhyde dégagé par votre mobilier.

La chambre

L'idée reçue selon laquelle il n'est pas conseillé d'installer des plantes dans sa chambre à coucher est évidemment une légende et la quantité de dioxyde de carbone rejetée par la plante la nuit est bien inférieure à la quantité d'oxygène qu'elle produira la journée. Vous pouvez vous entourer de figuier pleureur qui absorbera le formaldéhyde de votre mobilier. Le palmier bambou vous permettra de lutter contre les polluants de la fumée de cigarette et grâce à son fort taux de transpiration, il ajoutera une humidité bénéfique à la pièce.

La salle d'eau

On ne passe généralement pas beaucoup de temps dans la salle d'eau, mais c'est la pièce de la maison qui contient peut être le plus de polluants : produits d'entretien, appareils électroménagers qui dégagent de l'humidité propice à la libération de polluants, utilisation de désodorisants, de parfums, de shampooings... La taille de la pièce étant souvent petite, une petite azalée ainsi qu'une fougère de Boston seront idéales pour absorber formaldéhyde et ammoniac.

De nombreux livres traitent désormais du sujet. Vous pourrez par exemple retrouver toutes ces informations et de nombreux conseils d'entretien pour vos plantes dans l'ouvrage *Les plantes dépolluantes* de Geneviève Chaudet et Ariane Boixière.



LE BISON D'EUROPE : un hôte légitime mais absent de nos forêts



Présent dans notre région il y a mille ans

Le bison d'Europe peuplait il y a quelques siècles encore l'ensemble de notre continent. Le développement humain ne laissa pas beaucoup de chance à ce grand herbivore ; la déforestation réduisit son habitat, la chasse décima ses populations et la compétition qu'il pouvait occasionner avec le bétail domestique en faisait une bête indésirable. Il régressa ainsi peu à peu dans toute l'Europe. Encore fréquent dans notre pays il y a mille ans, les derniers bisons survécurent dans les Vosges et le Haut-Doubs avant de disparaître totalement de France à la fin du XIV^e siècle. Il en fut de même dans la plupart des pays d'Europe.

Au bord de l'extinction au début du XX^e siècle, les Polonais sauvèrent l'espèce en protégeant drastiquement les derniers spécimens au sein de la grande forêt de Bialowieza, à la frontière avec la Biélorussie, jadis chasse gardée des Tsars de Russie.

Aujourd'hui, l'Europe abrite environ 1 600 bisons disséminés dans différents

En France...

Des expériences de réintroduction de bisons dans de grands enclos ouverts à la visite ont lieu actuellement dans le parc à bisons de St Eulalie en Lozère et la réserve naturelle de bisons et de faune sauvage du Haut-Thorenc dans les Alpes Maritimes.

En Franche-Comté...

La Franche Comté qui voit certaines de ses campagnes se désertifier et possède de riches et grands massifs forestiers, notamment de belles forêts de feuillus, ne serait-elle pas, plus qu'aucune autre région, capable d'accueillir de nouveau ce grand herbivore ?

massifs forestiers d'Europe de l'Est et de Russie. Malheureusement, cette espèce menacée demeure absente en France qui n'a pas encore daigné s'intéresser à cet animal bien que celui-ci aurait théoriquement toute sa place parmi notre faune nationale. Mais un jour peut-être...

Une tonne !

Le bison d'Europe est le plus grand animal terrestre de notre continent.



Les mâles adultes peuvent atteindre près d'une tonne. Les femelles sont plus petites et dépassent rarement les 700 kg. Ce ruminant affectionne tout particulièrement les forêts de feuillus de plaine et de moyenne montagne entrecoupées de zones ouvertes. Le bison est un grand mangeur dont le régime alimentaire très vaste s'étend des herbes et autres plantes de prairies aux buissons et arbustes des sous-bois. Espèce sociale, matriarcale, c'est une femelle adulte expérimentée qui guide avec d'autres femelles un groupe plus ou moins grand de jeunes adolescents et de veaux de l'année. Les jeunes mâles adultes forment des petits groupes et les vieux mâles mènent une vie plutôt solitaire.

La période de reproduction a lieu courant août et septembre. Les mâles

se rapprochent alors des groupes de femelles. Chacun tente sa chance avec les femelles réceptives, ce qui engendre parfois des combats lorsque deux mâles de même gabarit convoitent la même partenaire.

Les naissances arrivent neuf mois après en fin de printemps. La future mère s'isole pour donner naissance à un seul veau, capable de se mettre sur ses quatre pattes au bout de seulement 30 minutes et de téter après une heure de sa jeune vie.

Une espèce forestière

Contrairement au bison d'Amérique, migrateur adapté à la prairie, le bison d'Europe est une espèce forestière puisque avant l'impact massif de l'homme, les paysages européens étaient formés par des mosaïques de forêts parsemées de prairies. Le bison était avec l'auroch, ancêtre de nos bovins domestiques qui lui a totalement disparu, les deux grands herbivores sauvages capables

de transformer et d'enrichir les espaces naturels. Leur masse physique et leur appétit insatiable leur permettaient d'ouvrir les milieux forestiers, d'aérer les sous-bois, prévenant ainsi la propagation des incendies. Ils préservaient les prairies naturelles de l'embroussaillage tout en les enrichissant de leurs excréments. Bref, ils effectuaient un travail

que nos seuls herbivores sauvages actuels (cerf et chevreuil) sont incapables de faire. Travail que l'on confie désormais au bétail domestique dans les régions où les activités agricoles disparaissent. Mais ces animaux dont l'objectif est la production et la rentabilité sont par conséquent beaucoup moins efficaces que la faune sauvage, autonome et adaptée à son milieu.

Alors pourquoi pas, dans une France en mutation où certaines campagnes se dépeuplent et la forêt regagne du terrain, recroiser un jour, au coin d'un sentier forestier, la silhouette nonchalante et pacifique de ce magnifique et légitime animal ?

Emmanuel Schutz



Des refuges dans nos jardins

Vous souhaitez créer chez vous un lieu plein de vie où la biodiversité est favorisée ? C'est possible grâce aux refuges LPO. Explications sur ce refuge accueillant oiseaux, insectes, mammifères, devenant ainsi un agréable endroit d'observation...

Un refuge LPO est un espace petit ou grand, en ville ou à la campagne où le propriétaire s'engage à favoriser la biodiversité. Il peut s'agir d'une prairie, d'un bois, d'un potager, d'un jardin ornemental, d'un verger, etc. La superficie importe peu : il y a même certains balcons classés refuges LPO ! Créer un refuge, c'est mener une action concrète et simple pour aider la nature, en particulier les oiseaux, et participer au quotidien à la protection de la vie sauvage. Les jardins représentent une superficie importante en France. Ainsi, si chaque jardin est entretenu en respectant les fonctionnements naturels, c'est autant de terrains gagnés pour la nature !

Tout le monde peut créer un refuge LPO : les particuliers, propriétaires ou locataires (avec l'accord du propriétaire) mais aussi les écoles, les municipalités, les entreprises, les associations... Pour cela, il suffit de remplir la fiche d'inscription en y indiquant quelques renseignements sur le terrain qui va être mis en refuge et en signant la Charte. La fiche d'inscription et la charte sont téléchargeables sur le site <http://franche-comte.lpo.fr>. Lors de votre ins-



Les papillons apprécient ce nichoir comme abri pour hiberner.

cription vous recevrez un coffret refuge contenant un panneau « refuge LPO – jardin d'oiseaux », un nichoir, des brochures présentant des idées d'aménagement pour votre terrain et des indications pour reconnaître les oiseaux qui fréquentent votre refuge.

Un refuge LPO est donc un lieu propice aux oiseaux mais aussi aux insectes et aux mammifères... Pour cela, le terrain doit être entretenu de façon à offrir des milieux de vie favorables à l'ensemble de la faune et de la flore. On préférera planter des espèces locales adaptées au milieu, planter des arbustes à baies pour les oiseaux (sureau, prunellier, aubépine, cornouiller...). On pourra aussi construire des gîtes pour la faune (coccinelles, syrphes, hérissons,

Caroline Bonfill – LPO Franche-Comté

oiseaux...). L'aménagement d'une prairie fleurie, d'une mare ou d'un muret en pierre sèche peut aussi s'avérer très intéressant pour diversifier la faune.

La situation en Franche-Comté :

La Franche-Comté compte environ 170 refuges représentant une superficie de 417 ha. Le premier évènement autour de ces jardins d'oiseaux a eu lieu les 12 et 13 octobre derniers et a rencontré un vif succès (200 personnes présentes sur le week-end). Depuis, des bénévoles propriétaires de refuges ont établi un programme d'animations pour 2008 et une liste de discussion sur les refuges a vu le jour. Gageons que c'est le début d'une belle dynamique pour les refuges de Franche-Comté !



Un refuge à Lombard

Agréé LPO depuis 2005 mais refuge depuis toujours, le terrain de Karine et Jean-Louis Babouot à Lombard est un paradis pour les oiseaux et les animaux des collines environnantes. Deux hectares

de tranquillité où la chasse est interdite et la nourriture abondante (5 kilos de graines par semaine), des abris, des mangeoires, des nichoirs pour le petit monde des bois, à plumes et à poils. Mésanges huppées, pics épeiches, rouges-gorges, gros becs et verdiers se ruent sur le buffet dès que l'hiver s'installe, abeilles et coccinelles s'y abritent dans des abris certifiés FSC, renards, hérissons, chouettes, chauves-souris s'y promènent en toute tranquillité. Quelques blaireaux, toujours très stricts sur l'hygiène de leurs terriers, avaient même choisi le terrain pour installer leurs cabinets de plein air, désagrément que Karine et Jean-Louis ont résolu en répandant quelques kilos d'oignons sur ces toilettes publiques un peu particulières.

Une mini caméra infrarouge, installée dans les nichoirs au printemps et reliée à la télévision, leur offre des soirées magiques, où le documentaire fait maison est sans abonnement !

L'adhésion à la charte LPO leur a permis de bénéficier de conseils, de matériel et permet d'accueillir le public à l'occasion de portes ouvertes : 56 personnes ont ainsi découvert le refuge à l'automne 2007 et quelques animations se préparent pour 2008. A suivre...

Martine Landry

Ce refuge hivernal permettra aux coccinelles, à leur réveil au printemps, d'éliminer les pucerons de votre jardin.



Vous pouvez venir en aide aux oiseaux en installant un poste de nourrissage car beaucoup d'entre eux ne survivent pas aux rigueurs de l'hiver.

CARTE BLANCHE AUX BÉNÉVOLES

On n'a pas inventé l'eau chaude : du moulin à l'éolienne

Depuis son origine, l'Homme a toujours cherché à « domestiquer » l'énergie naturelle. Aujourd'hui, il ne fait que réinventer les mêmes techniques.

Les moulins à vent sont apparus chez les Perses vers 200 avant J.-C., ce n'est qu'au XII^e siècle que cette nouvelle technologie est importée en Europe. Permettant de remplacer la force animale et humaine pour les travaux difficiles, ils furent la façon la plus ordinaire d'utiliser la force motrice de l'air mais aussi de l'eau. Autant les moulins à eau étaient communs, autant les moulins à vent étaient rares dans notre pays. Les ennemis de Don Quichotte servaient à moudre le grain, à faire marcher les scieries et les huileries ou à pomper l'eau. L'utilisation fut quasiment semblable pour les moulins à eau (moulins à grain, à huile, à ribe, à scie, à pilon) qui représenta la grande innovation du Moyen Age.

En 1760-65, on recensait en Franche-Comté plus de 1 800 moulins à eau et 5 moulins à vent dont celui de l'Aigle près de Baume-les-Dames et celui de St-Claude près de Besançon. Ces techniques disparurent à la fin de la Révolution industrielle.

En Franche-Comté, les moulins étaient installés le long des rivières, là où le cours d'eau était le plus favorable (à Besançon : Saint-Paul,

Battant, Rivotte, Tarragoz, celui de l'Archevêque et celui de la Gare d'Eau), là où il y avait des chutes naturelles comme celles de la source du Lison et de la vallée du hérisson, au bord des étangs (Montmirey, Poligny, Genevrières) et au bord des ruisseaux comme le bief d'Ainson à Bersaillin dans le Jura, Morre, Pouilley et Arcier.

L'immense majorité des roues de Franche-Comté était de type vertical et toujours en bois. Les moulins étaient souvent associés aux barrages qui permettaient, soit de dériver l'eau sur la roue, soit d'avoir en permanence une retenue d'eau, fournissant un flux régulier.

L'écrivain franc-comtois, Charles Nodier, écologiste de son temps, déplorait au début du XIX^e siècle l'encombrement des rivières et le trop grand nombre de barrages ; même constatation de Daclin, maire de Besançon. Pour y remédier, ce dernier proposa d'employer le vent comme moteur ; mais les préjugés étaient si grands que l'idée n'eut pas de suite.

Puis les guerres et les catastrophes naturelles détruisirent beaucoup de moulins à eau et l'électricité donna le coup de grâce à ceux restant en activité. Aujourd'hui, s'ils ont perdu leur rôle économique, les moulins sont devenus des points d'attraction touristique et des centres d'animations et de festivités ; on pense au moulin de Brainans qui, avant d'être une salle de concert-restaurant, était exploité au début du siècle pour moudre le blé noir. Celui de Saint-Paul héberge, quant à lui, actuellement des bureaux dont ceux des voies navigables de France.

A l'heure où l'on commence à s'inquiéter du réchauffement de la planète, on commence à laisser modestement une place aux éoliennes (Lomont en Franche-Comté) qui fonctionnent comme les moulins de l'époque, avec la force du vent et même de l'eau (moulins de marée) pour produire de l'énergie renouvelable et propre.

Lucie Grandemange



Dessin du moulin de Fort-Lison au 19^e siècle
tiré de *Les vieux moulins* de Joseph Tupin.

Les photos mystères de Laurent et Luc



1. Orchis pourpre (*Orchis purpurea*) – 2. Chenille Petit paon de nuit (*Saturnia pavonia*)
– 3. Coloptère *Chrysoïda* sp.

Ma baleine s'appellera...

Des milliers de baleines meurent chaque année pour une raison pseudo-scientifique. Jugée inutile, Greenpeace dénonce cette chasse en lançant un suivi satellite d'une dizaine de baleines de l'Océan Austral, en collaboration avec un groupe de scientifiques. Equipées de mini balises, elles pourront être pistées jusqu'à leur lieu de reproduction dans le Pacifique Sud. Vous pouvez participer à cette campagne de sauvegarde en parrainant l'une des baleines tracées. Pour cela, sensibilisez parents et amis et collectez des fonds. Le meilleur collecteur pourra baptiser sa baleine et suivre ensuite ses déplacements. Rendez-vous vite sur le site de Greenpeace, sept baleines cherchent encore des parrains... <http://www.greenpeace.org/france/>

Retrouvez les photos dans leur intégralité
sur : www.mre-fcomte.fr

Les rendez-vous nature 2008

Le calendrier 2008 des rendez-vous nature de la maison régionale de l'Environnement est en cours de parution. Il propose cette année un large éventail d'animations autour du thème de la mobilité à travers toute la Franche-Comté. Voici le programme des prochaines semaines :

> Dimanche 17 février - A la recherche des oiseaux d'eau hivernants sur le Doubs

Harles, sarcelles, grands cormorans, grèbes... ont quitté les contrées nordiques pour rechercher des cieux plus cléments.

- Sortie découverte - Dampierre-sur-le-Doubs (25) - Société d'Histoire Naturelle du Pays de Montbéliard - Tél. 03 81 37 35 24

> Jeudi 21 février - Trajets partagés, et si on co-voiturait ?

Dans le Haut-Jura, pays de montagnes, il n'est pas facile de se déplacer...

Le covoiturage est un moyen écologique et convivial de voyager. Et si on passait à l'acte ? - Café-débat (café de la maison du peuple) - Saint-Claude (39) - CPIE du Haut-Jura - Tél. 03 84 42 85 96

> Jeudi 28 février - Faisons le tour d'un monde en changement climatique

Echanges avec les stagiaires étrangers du Centre de Linguistique Appliquée sur les enjeux du changement climatique dans les différentes régions du monde.

- Conférence débat - Besançon (25) - Saône et Doubs vivants - Sundgau vivant - Tél. 03 81 53 39 46



> Samedi 1er mars - Lynx, chamois, blaireau... sur la trace des mammifères jurassiens

Lors de cette balade nature, partez à la recherche d'indices de présence des hôtes de marque des massifs forestiers du Jura. - Sortie découverte - Saint-Laurent-en-Grandvaux (39) - LPO Franche-Comté - Tél. 03 81 50 43 10



> Vendredi 7 mars - L'incroyable voyage des tritons et grenouilles

A la tombée de la nuit, découvrez les péripéties et embûches des amphibiens sur leur chemin migratoire jusqu'à leur lieu de reproduction. - Animation - Seligney (39) - Espace naturel comtois - Tél. 03 81 53 04 20



> Mercredi 19 mars - Des voyageurs sous la serre

Témoignages de P. Herman, paysan-journaliste, et Y. Lamoulère, photographe, sur la situation des migrants saisonniers dans les exploitations agricoles du sud de l'Europe. - Projection débat - Besançon (25) - Saône et Doubs vivants - Sundgau vivant - Tél. 03 81 53 39 46



Le calendrier sera disponible à la maison régionale de l'Environnement. Pour le recevoir, commandez-le par courriel mre.fc@orange.fr ou par téléphone au 03 81 50 25 69.

Pour en savoir plus : www.mre-fcomte.fr

Nous avons besoin de votre soutien

Pour agir, Franche-Comté Nature Environnement a besoin de fonds. Les aides publiques sont en voie de disparition, les associations des espèces très menacées !

Aidez-nous à continuer notre combat pour un environnement sain et une nature préservée.

Pour soutenir l'action de FCNE en faveur de l'environnement, je fais un don de :

- 20€ 30€ 50€ 100€
 autre montant :

Je recevrai 4 numéros d'*Empreintes*, un livret sur la récupération des eaux pluviales et un reçu fiscal (votre don est déductible de vos impôts à 66 %, un don de 75 euros ne coûte en réalité que 26 euros).

Je m'abonne à *Empreintes* pour un an (4 numéros)

- à partir du n°9 (hiver 2008)
 à partir du n°10 (printemps 2008)

Je joins un chèque de **10 euros** à l'ordre de Franche-Comté Nature Environnement, maison régionale de l'Environnement 15 rue de l'industrie - 25000 Besançon

Mes coordonnées : Mme M.

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

E-mail :

